



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JUILLET 2022

DIRECTION GENERALE

3

OBJET : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE DE LA COMMUNE DE POISSY

DELIBERATION APPROUVEE PAR	36 voix pour	Voix contre	A l'unanimité
	3 Abstentions Mme MARTIN (pouvoir) M MASSIAUX, M LOYER	Non-participation au vote	

L'an deux mille vingt-deux, le trois juillet à dix heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par la Première adjointe au maire, le vingt-sept mai deux mille vingt-deux, s'est assemblé sous la présidence de Mme BERNO DOS SANTOS, Maire.

PRESENTS : Mme BERNO DOS SANTOS, M MONNIER, Mme SMAANI, M MEUNIER, Mme GRIMAUD, M NICOT, Mme HUBERT, M DOMPEYRE, Mme EMONET-VILLAIN, M DE JESUS PEDRO, Mme TAFAT, Mme CONTE, M LARTIGAU, M PROST, Mme DEBUISSER, M DJEYARAMANE, M ROGER, Mme MESSMER, M PLOUZE-MONVILLE, Mme GRAPPE, M MOULINET, Mme GUILLEMET, Mme LEPERT, M JOUSSEN, Mme KOFFI, M DUCHESNE, Mme BELVAUDE, M DREUX, Mme ALLOUCHE, M LUCEAU, M SEITHER, M MASSIAUX, M LOYER

ABSENTS EXCUSES : Mme BARRE, M LEFRANC, M POCHAT, Mme OGGAD, M GEFFRAY, Mme MARTIN

POUVOIRS : Mme BARRE à M MEUNIER, M LEFRANC à Mme CONTE, M POCHAT à Mme SMAANI, Mme OGGAD à Mme SMAANI, M GEFFRAY à M MONNIER, Mme MARTIN à M MASSIAUX

SECRETAIRE : M MONNIER

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DE MADAME LE MAIRE

Le Maire informe les membres de l'assemblée délibérante que quand a lieu, pour quelque cause que ce soit, une nouvelle élection du maire, il est procédé à une nouvelle élection des adjoints.

Il est rappelé que la détermination du nombre des adjoints au maire appartient au conseil municipal et qu'il ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

Le conseil municipal de la commune de Poissy comporte trente-neuf élus, le nombre d'adjoint au maire est donc au maximum de onze adjoints.

